

# COMITÉ MOBILITÉ

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

**Date de la réunion :** Le mardi 13 août 2019, à 9 h 30      **Lieu :** Salle DSA  
6854, rue Sherbrooke Est, 3<sup>e</sup> étage

**Étaient présents :** Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)  
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)  
Représentants de l'organisme L'Anonyme  
**(13 personnes)** Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)  
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)  
Représentant de la Division des communications de l'arrondissement  
Représentant de la Division du marquage et de la signalisation écrite (équipe du marquage)

**Distribué à :** Aux membres du comité  
À la Direction de l'arrondissement  
**Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption**

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 11 juin 2019.	Adopté	
3 – Tour de table et présentation d'un représentant de l'équipe de marquage et de la signalisation écrite	<p>L'équipe de marquage mentionne qu'ils ont instauré un processus axé sur le service à la clientèle.</p> <p>Elle mentionne aussi que les équipes de marquage ne font qu'exécuter les demandes des arrondissements, en respectant le plus possible les délais pour lesquels ils prennent des engagements. Il est à noter qu'aucune validation préalable sur le terrain n'est réalisée. Les équipes de marquage traitent les demandes de service (DDS) qui concernent l'entretien du marquage ou de la signalisation seulement. Si la DDS concerne une autre activité, elle est acheminée à l'arrondissement concerné. Les équipes de marquage respectent les normes du MTQ. Si la demande n'est pas conforme, une approbation par un ingénieur est alors nécessaire.</p> <p>L'équipe de marquage informe le comité que ses équipes ne font ni recherche et ni développement. Les équipes relèvent de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie qui fournit les ressources humaines, financières et relations publiques.</p> <p>Les équipes de marquage desservent neuf (9) arrondissements en signalisation et onze (11) arrondissements pour le marquage. Elles sont en opération 7 jours sur 7 pour la signalisation et 7 nuits et 4 jours pour le marquage.</p> <p>Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition cette année et plusieurs autres sont à venir pour les prochaines années. Tout</p>	<b>Aucun suivi</b>

	<p>d'abord, une nouvelle équipe de jour destinée aux projets spéciaux de marquage a été ajoutée, ce qui a permis d'éliminer le temps supplémentaire. De nouveaux outils de travail ont été acquis et ceux-ci ont permis d'améliorer la rapidité d'exécution des équipes. Des travaux sont en cours afin de mettre en place un nouveau système qui permettra de suivre le marquage réalisé en temps réel. Ce système devrait être disponible à compter de 2020.</p> <p>Des travaux sont en cours au Service de la performance organisationnelle pour redéfinir les priorités de marquage ainsi que les délais visés pour les différents types de marquage.</p> <p>Le BÉA se questionne sur la possibilité d'apposer des caches panneaux lors de gros projets afin d'améliorer la rapidité et la compréhension des usagers. Une question se pose sur la pertinence de mettre des caches panneaux. Un projet pilote est en place à cet effet.</p>	
<p><b>4 – Stratégie de communication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dossiers 30 km/h</li> <li>• mesures d'apaisement</li> </ul>	<p>La Division des communications explique qu'il y aura deux volets au plan de communication, soit un plan pour le 30km/h et un plan pour les autres mesures d'apaisement. Les campagnes se nommeront : « Dans MHM, on se calme le pompon! » et « Pour une rentrée en toute sécurité. »</p> <p>La campagne de communication se déclinera sous différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiqués de presse;</li> <li>• Communications aux commerçants dans le secteur touché;</li> <li>• Site internet de l'arrondissement;</li> <li>• Espaces publicitaires dans le journal local;</li> <li>• Page Facebook de l'arrondissement;</li> <li>• Cartons à remettre par les policiers du PDQ.</li> </ul>	<p><b>Aucun suivi</b></p>
<p><b>5 – Suivi de la dernière séance</b></p>	<p>La DÉT mentionne qu'une rencontre a eu lieu entre l'Anonyme et la DÉT pour la mise en œuvre du projet des Jeux dans la rue en 2020.</p>	
<p><b>6 – Retour sur le point 10 du comité de juin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de comptage sur la rue Rougemont (CA-2019-0033 et CA-2019-014)</li> </ul>	<p>La DÉT mentionne que suite au comptage, les relevés démontrent une vitesse moyenne élevée. Le BÉA mentionne qu'il n'y a pas de trottoir du côté ouest et que le fait d'en ajouter pourrait réduire la largeur et ainsi réduire les excès de vitesse sur la rue en plus de permettre la connexion avec le parc Rougemont. La DÉT mentionne qu'il y a possibilité d'interdire de tourner à gauche à partir de la rue Notre-Dame pour avoir un effet immédiat sur le flot de circulation qui est élevé sur la rue. Le BÉA mentionne qu'il faudrait planifier une rencontre avec l'urbanisme afin d'harmoniser les visions.</p>	<p><b>Suivi : La DÉT proposera une solution complète au comité de mobilité de septembre.</b></p>
<p><b>7 – Retour sur le point 7 du comité de mai :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de comptage de la rue Létourneux</li> </ul>	<p>La DÉT mentionne qu'il n'y a pas de vitesses excessives sur la rue. Il y a eu des mesures d'apaisement de la circulation sur la rue qui ont porté fruit. Il est possible de mettre la rue à sens unique avec deux bandes cyclables. Le SPVM mentionne que la rue Létourneux sert à évacuer le stationnement du Stade olympique et qu'un impact important se ferait sentir pour l'évacuation du stationnement lors de gros événements. Le BÉA</p>	<p><b>Suivi : La DET travaillera sur une proposition finale à présenter au comité de mobilité de septembre. Une rencontre est prévue avec la RIO en septembre.</b></p>

	est favorable à faire un sens unique inverse à celui de l'avenue de La Salle et d'aménager des bandes cyclables afin d'apaiser la circulation.	
<b>8 – Demande de citoyen : Vitesse sur la rue Migneault – Présentation des résultats de comptage</b>	La DÉT demande un complément d'information au BÉA puisque les demandes divergent.	<b>Suivi : Retour en septembre</b>
<b>9 – Nouvelle réglementation dans les zones scolaires et questionnaire sur les écoles</b>	La DÉT mentionne que la zone scolaire est située entre le début et la fin des terrains d'école. La signalisation des zones scolaires sera ajustée afin de respecter les nouvelles normes établies concernant la signalisation de vitesse. La DÉT mentionne que le questionnaire apporte de nouveaux éléments pour faire progresser les mandats en cours.	<b>Suivi : La DÉT enverra les résultats du questionnaire au BÉA.</b>
<b>10 – Joindre un élu municipal – Nombre important d'accidents graves à l'intersection de la rue Saint-Donat et de l'avenue Pierre-De Coubertin</b>	La DÉT mentionne qu'un citoyen s'est plaint qu'il y avait plusieurs accidents à l'intersection de la rue Saint-Donat et de l'avenue Pierre-De Coubertin. Le BÉA demande l'ajout de dos d'âne dans le secteur pour sécuriser les abords de l'école.	<b>Suivi : Vérifier la possibilité d'ajouter un dos d'âne.</b>
<b>11 – Fermeture de ruelle au nord de Souigny entre Saint-Émile et Lapointe</b>	Le BÉA demande qu'un accès de la ruelle située entre les rues Souigny, Honoré-Beaugrand, Saint-Émile et Lapointe, soit bloqué. Un problème de transit important a été relevé du côté nord. La DÉT va étudier les options possibles.	<b>Suivi : Vérifier les possibilités de fermer un accès de la ruelle côté nord. Retour en septembre</b>
<b>12 – Fermeture de la ruelle Chambly/Joliette/Hochelaga/Sherbrooke</b>	Le BÉA demande de fermer un accès de la ruelle au nord du tronçon, entre les rues Sherbrooke Est, Hochelaga, De Chambly et Nicolet. La ruelle entre De Chambly et Nicolet a déjà été bloquée.	<b>Aucun suivi</b>
<b>13 – Joindre un élu municipal – Ruelle entre Baldwin et Lebrun au sud d'Ontario Est et au nord de Notre-Dame</b>	Un citoyen se plaint qu'il y a des automobilistes qui utilisent la ruelle comme transit afin d'éviter le feu de circulation de la rue Lebrun. Le BÉA demande que la rue Ontario Est soit un réel cul-de-sac afin de bloquer l'accès aux automobilistes.	<b>Suivi : Bloquer l'entrée de la ruelle sur Ontario Est pour en faire un cul-de-sac.</b>
<b>14 – Signalisation (changement à la signalisation)</b>	La DÉT mentionne qu'un citoyen a communiqué avec l'arrondissement pour soulever un problème de signalisation sur la rue Boucherville. La DÉT mentionne que la signalisation a été corrigée.	<b>Aucun suivi</b>
<b>15 – Retour sur le point 4 du comité de circulation de septembre 2018 :</b> • <b>Demande de mesures d'atténuation sur la rue François-Boivin</b>	Une citoyenne se plaint de plusieurs problèmes. Le BÉA mentionne qu'il y a déjà eu plusieurs discussions à propos de cette rue. La DÉT mentionne que le débit journalier moyen annuel (DJMA) a été réduit de plus de la moitié entre 2011 et 2019. Aucune intervention n'est recommandée.	<b>Aucun suivi</b>
<b>16 – Zones de stationnement des trottinettes</b>	La DÉT mentionne que la liste des emplacements soumise par Lime a été analysée. La majorité des emplacements se situent à	<b>Suivi : La DÉT enverra la liste au BÉA.</b>

<p><b>électriques</b></p>	<p>l'intérieur des espaces de dégagement de 5 mètres. L'analyse a été faite dans l'optique d'implanter des supports à vélo. Le BÉA émet des préoccupations face au respect de ces emplacements.</p>	
<p><b>17 – Piste cyclable Adam et La Fontaine</b></p>	<p>La DÉT mentionne qu'il y a eu plusieurs problèmes au niveau de l'entrepreneur responsable du planage pavage et que cela a retardé la mise en place du nouvel aménagement.</p>	<p><b>Suivi : La DÉT tiendra le BÉA informé des nouvelles d'ici lundi le 19 août. Une discussion constante est en cours.</b></p>
<p><b>18 – Enjeu de mobilité à l'angle des rues de Rouen et De Chambly (Point abordé lors d'une rencontre statutaire des élus de juin)</b></p>	<p>La DÉT mentionne qu'un complément d'information est nécessaire.</p>	<p><b>Suivi : le BÉA doit donner de plus amples informations à la DÉT à propos de ce dossier.</b></p>
<p><b>19 – Rue Desjardins</b></p>	<p>Le SPVM mentionne que depuis le changement de phase du feu de circulation, une nouvelle problématique a fait surface à cause de l'interdiction de tourner vers le nord à partir de l'approche ouest sur Hochelaga. Les automobilistes continuent sur la rue Hochelaga puis veulent tourner vers le nord sur Desjardins. La DÉT souhaite approfondir sa réflexion sur ce dossier.</p>	<p><b>Suivi : La DÉT se penchera sur la situation afin de proposer une solution pour septembre.</b></p>
<p><b>20 – Intersection Souigny / Honoré-Beaugrand</b></p>	<p>La DÉT mentionne que l'installation d'un feu de circulation aurait pour effet d'avoir des cycles de 3 minutes. Un cycle de feu aussi long causerait de la désobéissance civile. Afin de réduire le cycle de feu, la DÉT suggère de mettre l'avenue Dubuisson à sens unique. Le BÉA propose de poursuivre la réflexion.</p>	<p><b>Suivi : Préparer des scénarios pour le comité de mobilité de septembre</b></p>
<p><b>20 – Plan Vélo</b></p>	<p>La DÉT mentionne que le plan vélo est mis à jour d'ici la fin du mois d'août.</p>	<p><b>Suivis : Rencontre d'ici la fin du mois d'août avec le BÉA. La DÉT va envoyer et prioriser la proposition.</b></p>